

Réf: Dossier 249867

Avis de constitution

SOCIETE « KENZA MIRACLE SERVICES »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC ILOT 124 LOT
4736 , Lot 4736, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KENZA MIRACLE SERVICES »

Objet : Commerce général, construction en bâtiment et travaux publics

- fourniture de bureau
- entretien et restauration
- vente et installation de groupe électrogène
- vente, installation, et maintenance de climatiseur
- montage et mise à la terre HT-BT et cellule poste
- gestion immobilière
- l'import-export
- la production multimédia. et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objet ci-dessus ainsi qu'à tous les objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC ILOT 124 LOT
4736 , Lot 4736, Ilot 124

Dirigeant(s) Mlle DIELE SARHA NEULLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10331 du 15/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66961/GTCA/RC/2023 du 15/09/2023

